

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **31**

Procurations : **2**

Nombre de conseillers
absents : **0**

OBJET :
**Groupement de
commandes - Location,
entretien et nettoyage
des vêtements de travail**

SÉANCE DU MARDI 14 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 14 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 9 avril 2026 s'est réuni en salle du Conseil à la Mairie de
THIERS, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :

Francis ROUX, Maire ;
Bernard DUNIAT, Anne LE BRAS, Louis-Emmanuel BODINAT, Claire
LOPEZ, Jean-François AUROY, Karine LEGRAND, Siome SEKHARI, Palmyre
SANNAJUST, Christophe CAPRON, Martine BERMUDEZ, Duran YILMAZ,
Laetitia BERNARD, Henri-Louis FAYET, Delphine BOUYASSE, Roger
MORAND, Clothilde JOURDAIN, Mehmet Ali YILMAZ, Patricia MUSLER,
Vincent PIEDGRAND, Serap ALP, Christophe SAUZEDDE, Cécile
MINCHIN, Bruno BARGES, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Isabelle
LAVEST, Gérard BLOC, Hanifé OZKAN, Eddy DUPORT, Sandrine DUCOS,
Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Cristelle DALBOS à Delphine BOUYASSE,
Lawrence JULLIEN DE POMMEROL à Anne LE BRAS,

Étaient absents ou excusés :

Secrétaire de séance :

Louis-Emmanuel BODINAT

GROUPEMENT DE COMMANDES - LOCATION, ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la convention de groupement de commandes en date du 28 décembre 2022 signée entre la Ville de THIERS et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, pour la location, l'entretien et le nettoyage des vêtements de travail (vêtements de cuisine et vêtements de haute visibilité) ;
- **Vu** la DCM 2023-18 en date du 9 mars 2023 autorisant la signature d'un accord-cadre en groupement de commandes pour la location et l'entretien de vêtements de travail, avec la société INITIAL pour le lot 1 – Vêtements de travail pour la restauration scolaire et pour le lot 2 – Vêtements de travail haute visibilité ;
- **Considérant** que ce groupement de commandes se terminera au 1^{er} juillet 2026 et a permis de réaliser des économies d'échelle (diminution de certains prix unitaires, aucune augmentation de prix durant les trois années du marché) ;

Au regard de ces économies réalisées, il est proposé au Conseil Municipal de renouveler ce groupement de commandes entre la Ville de THIERS et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne pour la location, l'entretien et le nettoyage des vêtements de travail, en approuvant une nouvelle convention de groupement de commandes ;

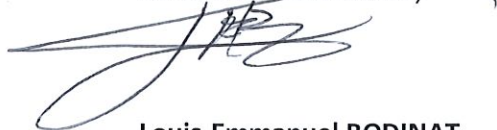
Ce groupement de commandes sera constitué jusqu'au terme du marché ;

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) assurera la coordination de ce groupement et sera chargée de mener la procédure de passation du marché ;
En conséquence, la Commission d'Appel d'Offre compétence sera celle de la CCTDM ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de THIERS et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, selon les conditions de la convention constitutive ;
- **Approuve** le fait que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne assume le rôle de coordonnateur dudit groupement de commandes ;
- **Autorise** le lancement de la procédure de passation de marché dans le cadre du périmètre de la convention de groupement de commandes ;
- **Autorise** le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tout document s'y rapportant.

Le secrétaire de séance,



Louis-Emmanuel BODINAT

Le Maire,



Francis ROUX